

La poursuite en STS des bacheliers professionnels de 2016 des Hauts-de-France

Dans la région Hauts-de-France, la part des bacheliers professionnels en section de technicien supérieur (STS) est en constante augmentation depuis quelques années. En 2016, 31,8 % des bacheliers professionnels ont poursuivi leurs études en (STS). L'entrée en STS est essentiellement déterminée par le niveau scolaire et la présence d'une STS dans l'établissement d'origine. À l'issue de la 1^{ère} année, 61,9 % des étudiants poursuivent vers le niveau supérieur. Le succès au diplôme du BTS est toutefois en retrait pour les bacheliers professionnels que par rapport aux autres bacheliers.

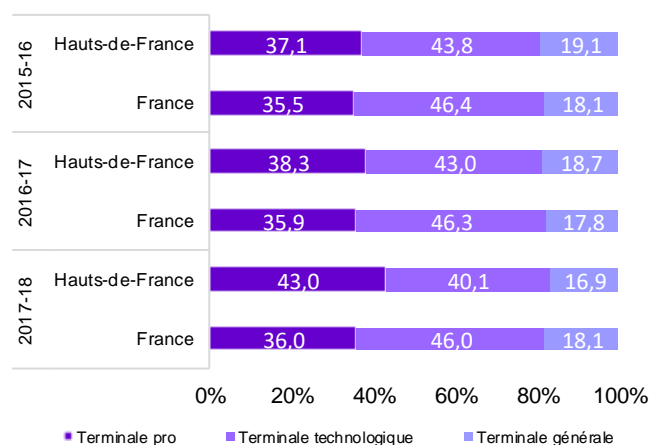
Suite à la rénovation de la voie professionnelle en 2009, le nombre de bacheliers professionnels a considérablement augmenté. En 2016, 18 200 élèves ont obtenu un baccalauréat professionnel dans les Hauts-de-France, soit une augmentation de plus de 7 800 bacheliers professionnels depuis 2008. Les bacheliers professionnels représentent ainsi 31,5 % de l'ensemble des bacheliers et sont désormais plus nombreux que les bacheliers technologiques. La loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche de juillet 2013 faisant de l'accès des bacheliers professionnels en STS une priorité, la poursuite de ces bacheliers en STS constitue un enjeu majeur.

Des bacheliers professionnels de plus en plus présents en STS

Sous l'effet combiné d'une croissance des effectifs de bacheliers professionnels et d'une poursuite d'études plus fréquente portée par les politiques académiques, le recrutement en 1^{ère} année de STS s'est recomposé. À la rentrée 2017, les bacheliers professionnels représentaient 43 % des néo-bacheliers entrant en 1^{ère} année de STS en voie scolaire, soit 4,7 points de plus par rapport à la rentrée 2016 (*figure 1*). La part de bacheliers professionnels inscrits en 1^{ère} année de STS dans les Hauts-de-France est supérieure de 7 points par rapport au niveau national, contre 1,6 point 2 ans auparavant. Cette augmentation de la part des bacheliers professionnels en STS, plus rapide dans la région qu'en France, est une conséquence de

l'expérimentation auxquelles les académies de Lille et Amiens ont pris part (*encadré 1*).

1 Répartition des néo-bacheliers en 1^{ère} année de STS (en %)



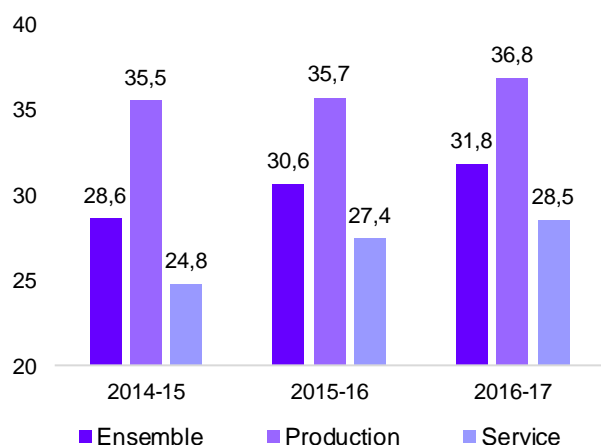
Champ : secteurs public et privé sous contrat (voie scolaire et apprentissage).
Source : MENJ - MESRI, Système d'information Scolarité.

32 % des bacheliers professionnels inscrits en 1^{ère} année de STS en 2016

À la rentrée 2016, 31,8 % des bacheliers professionnels étaient inscrits dans une formation de STS (*figure 2*) : cela représente 4 650 élèves. Ce taux a augmenté de 3,2 points en deux ans. Parmi les élèves qui poursuivent en STS, 758 le font en apprentissage, soit 16,2 %. Les bacheliers professionnels issus du secteur de la production poursuivent plus fréquemment en STS que ceux issus des services (respectivement 36,8 % et

28,5%). Certaines formations mènent plus fréquemment à une poursuite en STS, par exemple les bac professionnels « systèmes électroniques numériques », ou « électrotechniques, énergie, équipements communicants » présentent des taux de poursuite supérieur à 50 %. À l'inverse, les diplômés de la spécialité « accompagnement, soins et services à la personne » sont moins de 10 % à poursuivre en STS.

2 Taux de poursuite en STS selon la spécialité (en %)



Champ : secteurs public et privé sous contrat (voie scolaire et apprentissage).
Source : MENJ - MESRI, Système d'information FAERE.

Dans les formations du domaine de la production, 48,3 % des élèves sont issus d'un bac professionnel. Cette part peut être supérieure à 60 % dans certaines formations telles que les STS « électrotechnique » et « technico-commercial ».

Dans les STS du domaine des services, la part de bacheliers professionnels est plus faible (41 %). Certaines spécialités accueillent peu de bacheliers professionnels : les STS « commerce international » et « tourisme », attirent moins ces bacheliers, qui représentent respectivement 14% et 19% des inscrits. Toutefois, des formations des services accueillent une part importante de bacheliers professionnels : c'est notamment le cas de la STS « Management des Unités Commerciales » (53 %) et la STS « assistant de gestion de PME-PMI » (51 %).

Avoir le bac avec mention est déterminant dans la poursuite en STS

Le niveau scolaire est le facteur le plus décisif dans la poursuite en STS (figure 3). Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'intégrer une STS est de 41,4 % pour un élève ayant obtenu une mention assez bien, 57,2 % pour un élève admis avec une mention bien et 64,6 % pour un élève admis avec une mention très bien.

À noter qu'en 2016, les élèves ayant eu une mention bien ou très bien étaient encore admis de droit en STS. Les bacheliers pouvant être ainsi admis de droit représentent 13,6 % de l'ensemble des bacheliers professionnels.

Les élèves scolarisés en terminale dans un lycée possédant une STS poursuivent davantage en STS que les autres.

Dans une moindre mesure, le fait d'être une fille, d'être issu de la spécialité de la production, « être à l'heure » ou « en avance » au bac impactent le recrutement en STS.

3 Les déterminants de la poursuite en STS

Déterminants	Probabilité	Significativité
Mention obtenue au bac		
Admis sans mention	24,7 %	Situation de référence*
Admis mention assez bien	41,4 %	***
Admis mention bien	57,2 %	***
Admis mention très bien	64,6 %	***
Présence d'une STS dans l'établissement		
Oui	24,7 %	Situation de référence
Non	18,3 %	***
Spécialité de la formation d'origine		
Production	24,7 %	Situation de référence
Service	19,9 %	***
A l'heure ou en avance		
« En retard »	24,7 %	Situation de référence
« A l'heure ou en avance »	30,4 %	***
Sexe		
Femme	24,7 %	Situation de référence
Homme	31,2 %	***
Secteur		
Public	24,7 %	Situation de référence
Privé	23,4 %	-

* La probabilité d'intégrer une STS pour une femme issue du domaine de la production dans un établissement public proposant une formation de STS, ayant obtenu un bac professionnel sans mention et avec au minimum une année de retard, est de 24,7 %.

*** : significatif à 1%, ** : significatif à 5%, * : significatif à 10%, - : non significatif

Champ : secteurs public et privé sous contrat.
Source : MENJ - MESRI, Système d'information FAERE.

Encadré 1: Expérimentation d'un nouveau dispositif d'orientation des bacheliers professionnels en STS

L'expérimentation des bacheliers professionnels en STS s'inscrit dans le cadre du plan « mesures jeunes ». Cette mesure vise à renforcer le droit à l'accès aux STS pour les bacheliers professionnels. Les académies d'Amiens et Lille font parties des cinq académies qui sont engagées dans un nouveau processus d'admission des élèves de baccalauréat professionnel en STS. Expérimenté dès la rentrée 2016, ce nouveau processus permet aux élèves d'être mieux préparés, mieux guidés dans leur choix d'orientation et mieux accompagnés à leur arrivée en STS.

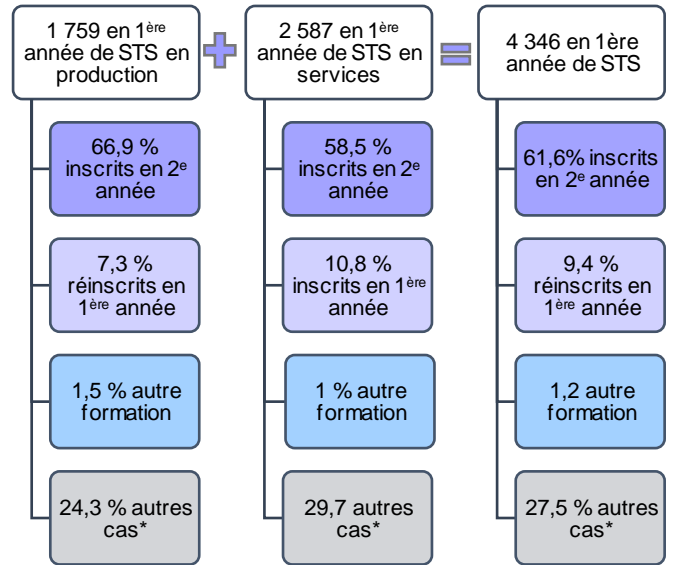
Cette expérimentation se traduit concrètement par une augmentation du nombre de places réservées aux bacheliers professionnels en STS dès 2017. Pour faciliter l'adaptation et la réussite des jeunes en STS, un accompagnement et un suivi pédagogique ont été mis en place avec les corps d'inspection et les services d'orientation. L'expérimentation prévoit également un plan de formation des enseignants concernés. Elle permet en outre de favoriser la fluidité des parcours, ce qui a pour but d'augmenter le taux de poursuite en 2^e année.

Une meilleure fluidité des parcours dans le domaine de la production

En 2016, 61,9 % des STS sont passés en 2^e année. (Figure 4). Cette poursuite en 2^e année de STS est plus faible que pour les bacheliers généraux et les bacheliers technologiques (respectivement 80,8 % et 74,9 % poursuivent en 2^eme année de STS).

Parmi les bacheliers professionnels, la poursuite en 2^e année est plus fréquente pour les élèves inscrits dans le domaine de la production que pour ceux scolarisés dans le domaine des services (respectivement 66,9 % et 58,5 %). La poursuite est également plus fréquente en 2^e année de STS pour les apprentis : 83,8 % d'entre eux poursuivent contre 57,6 % des élèves en voie scolaire.

4 Devenir des bacheliers professionnels après la première année de STS selon la voie choisie



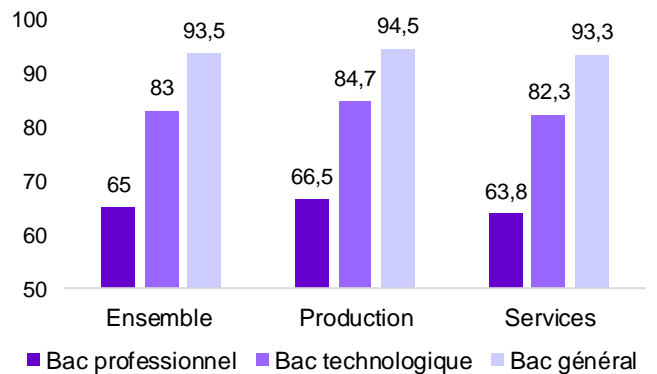
*Les élèves réinscrits en université, ou n'ayant pas poursuivi dans une formation présente en lycée ou en CFA, ou s'étant insérés sur le marché du travail sont inclus dans cette catégorie.

Champ : secteurs public et privé sous contrat (voie scolaire et apprentissage)
Source : MENJ - MESRI, Système d'information FAERE.

Près de 2 bacheliers professionnels sur 3 réussissent à l'examen du BTS

À la session 2017, 65 % des candidats issus d'un bac professionnel ont obtenu un BTS (figure 5) : cela représente 2 666 élèves sur 4 104 présentés¹.

5 Taux de réussite au BTS selon la série du bac à la session 2017 (en %)



Champ : voie scolaire et apprentissage.

Source : MENJ - MESRI, Système d'information Océan.

Ce taux est en augmentation de 2,4 points par rapport à la session précédente.

Le taux de réussite est plus élevé pour les élèves du secteur de la production que pour ceux des services

¹ Candidats à l'examen BTS issus de la voie scolaire et de l'apprentissage indépendamment de l'année d'obtention du bac.

(respectivement 66,5 % et 63,8 %). Indépendamment de la spécialité de formation, les apprentis réussissent mieux que les candidats issus de la voie scolaire (respectivement 68,2 % et 63,6 %).

Loïc Ourdouillie, Pasepa

Encadré 2 : Plus de 1 500 élèves inscrits en université

Si la politique académique favorise l'intégration des bacheliers professionnels en STS, un nombre important de néo bacheliers professionnels continuent à s'inscrire à l'université. En 2016, 1 519 bacheliers professionnels se sont inscrits à l'université, soit un sur dix. Ce sont les bacheliers professionnels issus des spécialités services qui sont principalement concernés (73,9 %).

Dans 9 cas sur 10, l'inscription se fait en 1^{re} année de licence. La progression dans le système universitaire peut s'avérer difficile pour les bacheliers professionnels. À la rentrée 2016, parmi les 1 387 bacheliers professionnels inscrits en 1^{re} année de Licence en 2015, 48 sont passés en 2^e année, soit 3,5 % ; 35 % se sont réinscrits en 1^{re} année et 60,4 % ne se sont pas réinscrits à l'université.

Méthodologie

Les suivis de cohortes ont été réalisés à partir des bacheliers professionnels ayant obtenu leur diplôme en voie scolaire.

Les cohortes ont été réalisées à partir des fichiers FAERE (Fichiers anonymisés d'élèves pour la recherche et les études), dans lesquels sont répertoriés les élèves scolarisés en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte) dans les établissements du secteur public et du secteur privé sous contrat, les apprentis, ainsi que les candidats aux examens du DNB, baccalauréat, et autres examens professionnels. Le fichier ne couvre pas les résultats à l'examen du BTS. De ce fait, les taux de réussite au BTS ont été calculés à partir des bases Ocean permettant de connaître la formation d'origine du candidat. La poursuite à l'université a quant à elle été réalisée avec les bases SISE.

Sources

MENJ - MESRI, Systèmes d'information Scolarité, OCEAN, SISE et FAERE

Pour en savoir plus

Lionel Cacheux, Annie Ébro, Sylvie Grcic, Dominique Kelhetter, (Insee) Raphaël Sigwald, (Rectorat), « Voie professionnelle : des poursuites d'études plus fréquentes, mais une insertion sur le marché du travail plus difficile. », Insee Analyses Alsace Champagne-Ardenne-Lorraine n°17, Juillet 2016

Mathias DENJEAN, « Résultats des brevets de techniciens supérieurs - Session 2017 », Note Flash N°7 - Mai 2018

Mathias DENJEAN, « Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2017 », Note Flash N°8 - Mai 2018

Directeur de la publication : Valérie Cabuil, Rectrice de l'Académie de Lille, Chancelière des universités

Cheffe du Pôle académique des statistiques, des études prévisionnelles et analyses : Élisabeth Vilain

Coordinatrice des études : Magalie Vigé